

commandant en chef aurait parlé d'un projet de marche sur Thionville... Vous n'en avez pas souvenir ?

M. LE GÉNÉRAL DESVAUX. — Non, monsieur le président ; je me souviens d'une réunion le 10 octobre, mais le 4...

M. LE PRÉSIDENT. — Oh ! je ne parle pas de celle du 10 ; mais ne vous souvenez-vous pas, monsieur le général, d'avoir reçu des ordres éventuels pour vous mettre en marche dans la direction de Thionville ?

M. LE GÉNÉRAL DESVAUX. — Non, je ne me rappelle pas avoir reçu d'ordres de ce genre.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous parlais de cette réunion, parce que le souvenir en est resté dans l'esprit de M. le maréchal Le Bœuf et de MM. les généraux de Ladmirault et Frossard...

M. LE GÉNÉRAL DESVAUX. — Je n'en ai aucun souvenir.

M. LE PRÉSIDENT. — Et, pour l'opération du 7 octobre, la garde n'avait-elle pas reçu certains ordres ?

M. LE GÉNÉRAL DESVAUX. — La division de voltigeurs de la garde avait reçu la mission de se placer sous les ordres du maréchal Canrobert, qui devait enlever les villages situés en avant, dans la vallée de Thionville, les Grandes-Tapes et les petites-Tapes ; la division des voltigeurs de la garde a accompli cette mission avec beaucoup d'entrain.

Mais on n'a pas trouvé là les grands approvisionnements qu'on espérait y rencontrer ; il n'y avait que de la vieille paille sur laquelle les Prussiens couchaient depuis quinze jours.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Lorsque vous avez pris le commandement de la garde, en l'absence du général Bourbaki, M. le maréchal Bazaine vous a-t-il fait connaître les motifs de l'absence du général Bourbaki, et l'époque à laquelle il pensait qu'il pût rentrer ?

M. LE GÉNÉRAL DESVAUX. — Lorsque je reçus l'ordre de prendre le commandement provisoire de la garde, je me rendis chez M. le maréchal commandant en chef, qui m'annonça simplement que le général Bourbaki venait de partir, — ce que j'ignorais, — et il ajouta qu'il l'avait envoyé à l'impératrice, sans me donner aucune autre explication.

Le maréchal ne m'a pas parlé du retour du général, mais l'idée de ce retour était implicitement contenue dans l'ordre qui m'investissait du commandement provisoire de la garde.

L'audience est suspendue.

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Lorsque nous rentrâmes dans nos lignes de Metz, après le combat de Sainte-Barbe, nous organisâmes immédiatement des compagnies de partisans ; ces compagnies, composées d'hommes de bonne volonté, étaient chargées de tenir nos troupes en éveil, et, en même temps, d'imposer à l'ennemi, et de l'empêcher de trop se rapprocher.

Le 23, M. le maréchal nous donna l'ordre de nous emparer de Thury et de Saint-Éloy, à la droite de mon corps d'armée, et de ramasser les ressources qui pouvaient se trouver dans ces villages. Cela fut fait. L'ennemi fut délogé sans nous opposer une très-vive résistance, et nous nous emparâmes de tout ce qui se trouvait dans ces localités, en fait de vivres. Puis nous revînmes, en envoyant cette quantité d'approvisionnements, qui n'était pas considérable, au quartier général, et de là au magasin central.

Le 27, il y eut une très-grande opération militaire, combinée entre le 2^e, le 3^e et le 6^e corps.

Pour mon compte, je fus chargé de me porter en avant sur la rive gauche de la Moselle

et d'occuper depuis les Maxes jusqu'en avant de Sainte-Agathe, du côté de Bellevue. Nous enlevâmes les avant-postes prussiens ; nous rejetâmes en arrière leurs postes d'appui, qui ne laissèrent pas de résister très-énergiquement, — et nous fîmes encore là un fourrage assez utile, bien qu'il ne nous procurât pas tout ce que nous pouvions désirer ; après nous être emparé de tout ce que nous pûmes découvrir, nous revînmes, poursuivis par les boulets et les obus de l'ennemi, mais sans être autrement inquiétés.

Lorsque nous rentrâmes dans nos lignes, l'ennemi, furieux d'avoir été surpris et, bien plus, d'avoir été battu de tous les côtés, s'en prit aux malheureux paysans et à leurs pauvres



M. DE KÉRATRY.

baragues ; il mit le feu à Peltre, incendia les Maxes, et, pendant toute une nuit, nous eûmes le spectacle de cet incendie. Après cette affaire, que nous avons appelée l'affaire des Maxes, eut lieu le premier combat de Ladonchamps.

Je dois faire ici un aveu : je me faisais un peu tirer l'oreille pour enlever Ladonchamps, et voici pourquoi : cette position, située dans la vallée de la Moselle, est dominée de tous côtés, à portée de canon, par les batteries de Malroy, d'Olgly, et d'Argancy, sur la rive droite de la Moselle, et, sur la rive gauche, par celles de Fèves et de Sénécourt. C'était tout simplement un nid à boulets, et, ma foi ! j'avoue que je ne voyais pas assez d'utilité à prendre Ladonchamps, pour exposer mes soldats à une avalanche de fer qui leur aurait fait supporter de grandes pertes en vue d'un résultat inutile pour le bien de l'armée.

Donc, sans me permettre de dire au maréchal que j'étais opposé à cette attaque, — ce qui

ne pouvait pas entrer dans la pensée d'un militaire, — j'hésitais un peu à prendre Ladonchamps. Le maréchal ne m'en avait jamais donné l'ordre formel; enfin, un jour je le reçus et, quatre heures après, nous l'avions enlevé. Nous nous en emparâmes par un coup de main, la nuit, et nous éprouvâmes peu de résistance. Mais, le lendemain, vers trois heures, les Prussiens s'avancèrent pour reprendre la position; ils furent repoussés une première fois; deux heures après, ils s'avancèrent de nouveau et mes troupes, cette fois encore, les repoussèrent à la baïonnette. Nous nous établîmes sur cette position; nous nous y retranchâmes de notre mieux, et nous y portâmes quatre pièces de 12, avec lesquelles nous contre-battions, — tant bien que mal, — les batteries de Fèves, de Sénécourt et de Malroy.

Le 7 octobre, eut lieu le grand combat de Ladonchamps. Nous étions donc installés au château qui porte ce nom, lorsque le maréchal commandant en chef nous donna l'ordre de nous porter en avant, du côté des Grandes et des Petites-Tapes; ce sont des villages qui sont situés beaucoup plus en avant de la Moselle que Ladonchamps. Là, nous développâmes beaucoup de forces, M. le maréchal ayant compris que, pour marcher dans la vallée, il fallait que les hauteurs, à droite et à gauche, fussent occupées; il prescrivit donc à M. le maréchal Le Bœuf de s'avancer à droite et à M. le général Ladmirault de marcher à gauche, en détachant des troupes en nombre suffisant pour tenir en respect les batteries ennemies qui pouvaient nous prendre de flanc et d'écharpe.

Pour moi, je me plaçais à la tête de mes troupes, auxquelles était venue se joindre la division des voltigeurs de la garde, qui se développa avec un calme, un sang-froid, un courage extraordinaires; cette division s'avança vers l'ennemi, malgré un triple feu croisé qui lui venait de tous les côtés; on n'avait pas pu empêcher l'action des batteries ennemies, qui étaient beaucoup trop loin pour que l'on pût arriver jusqu'à elles, et leurs boulets avaient une telle portée qu'ils venaient prendre de trois côtés ces malheureux voltigeurs. Ceux-ci s'avancèrent néanmoins jusque sur les tranchées prussiennes, s'en emparèrent, et prirent environ 600 ou 700 hommes, qu'ils ramenèrent prisonniers.

Le feu de l'artillerie ennemie faisait rage de tous côtés, et, malheureusement, nous ne pouvions pas lui répondre, parce que nous étions dans le bas; d'ailleurs, notre feu était divergent, tandis que celui des Prussiens était convergent.

Nous restâmes dans la position jusqu'à cinq heures; à cette heure, M. le maréchal nous envoya l'ordre de battre en retraite. Les troupes se retirèrent, toujours suivies par les boulets et la mitraille de l'ennemi, et elles arrivèrent avec le plus grand ordre jusque dans nos lignes, du côté de la Maison-Rouge et de la Grange-aux-Dames. Dans cette affaire, nous avons eu de grandes pertes: à peu près 4,250 hommes tués ou blessés, dont trois généraux.

Tel a été le seul combat un peu important que nous ayons eu dans le courant de septembre et jusqu'au 10 octobre.

J'ajoute qu'il y a eu quelquefois des vellétés de sortie; ainsi, je me rappelle que, vers le 3 ou le 4, — ma mémoire peut me tromper, — le maréchal commandant en chef donna l'ordre d'alléger les bagages, et de diminuer le nombre des pièces des batteries, parce que nos chevaux ne pouvait plus les traîner.

M. LE PRÉSIDENT. — A ce moment, la nouvelle prématurée de la capitulation de Strasbourg vous était parvenue?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — J'en ai entendu parler avant qu'on nous l'eût annoncée

officiellement; mais ce n'est pas par M. le maréchal que nous avons appris cette nouvelle; c'était un bruit qui courait dans le camp.

M. LE PRÉSIDENT. — Je dois maintenant vous demander, monsieur le maréchal, de vouloir bien faire connaître au conseil dans quelles circonstances vous avez été mis en rapport, le 24 septembre, avec un sieur Régnier, qui se trouvait au quartier général au Ban-Saint-Martin, ce que vous savez de cette entrevue, et quelles en ont été les suites, en ce qui vous concerne?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Le 24, dans l'après-midi, je visitais mes avant-postes lorsque je fus mandé chez le maréchal. Aussitôt qu'il me vit arriver, il me dit: « Ah! monsieur le maréchal, je vous attends avec impatience. — Il n'a pas dépendu de moi, lui répliquai-je, d'arriver plus tôt. » Il me prend alors sous le bras, me conduit dans une allée, me fait asseoir sur un banc, et me demande si je connaissais un employé supérieur de la maison de l'impératrice, qu'on appelait M. Régnier. Je réfléchis un moment... « M. Régnier, non, je ne le connais pas; je connais bien des Régnier, mais je ne sais pas si ceux-là sont employés dans la maison de l'impératrice, je ne peux pas le dire, je ne le connais pas. »

Je me permis de demander: « Pourquoi cette question, monsieur le maréchal? » Alors, il me dit: « Je vais vous le dire: l'impératrice m'a adressé cet employé supérieur, ce M. Régnier, pour me demander de lui envoyer un des commandants de corps de l'armée du Rhin; vous conviendrait-il d'y aller? » Je lui demandai si l'impératrice me désignait nominativement. Le maréchal ayant répondu que non, je dis: « Non, je ne puis pas y aller. » J'avais mes raisons pour ne pas y aller. Ensuite, il me demanda: « Pensez-vous que le général Bourbaki pourrait y aller? — Mon Dieu; je ne suis pas dans sa pensée, quoique Bourbaki soit mon ami; mais enfin, il est plus jeune que moi, il se porte mieux, il est général commandant de la garde, il est aide de camp de l'empereur, sa garde est en seconde ligne en ce moment-ci; par conséquent, voilà bien des raisons qui militeraient pour son départ plutôt que pour le mien; mais, je vous le répète, je ne sais pas ce que le général désirera faire. »

Alors, le maréchal se leva, et me conduisit dans son cabinet de travail, où je vis un homme habillé en gris, qui avait l'air assez commun, et il me dit: « Voilà M. Régnier. » Je restai là avec M. Régnier, et je le certifie très-haut, il ne me dit absolument rien des choses politiques, ni des négociations; il parla des chevaux, de la viande de cheval qu'on mangeait à Metz. J'ouvris de grands yeux. Comment pouvait-il savoir que nous en mangions? Depuis le 13, nous en mangions déjà. Je lui dis: « La viande de cheval n'est pas, dans tous les cas, aussi mauvaise que vous pouvez le croire, et nous n'en mangeons pas tant que vous voulez le dire. » Il me parla de cavalerie, d'infanterie, enfin de toutes choses étrangères à sa mission, telle qu'elle était connue de moi.

De plus, et pendant qu'il était là, Bourbaki, auquel le maréchal avait, sans doute, fait des propositions pour se rendre auprès de l'impératrice, arriva. Il ne connaissait pas plus que moi M. Régnier; mais, comme enfin il était dans une situation à ne pas refuser, il dit: « Je veux quelques conditions. » Il demanda que la garde ne fût pas engagée pendant son absence, qu'elle conservât sa position, et puis qu'on mit à l'ordre du jour son départ pour qu'il ne partît pas d'une manière obscure. Il partit avec un déguisement bourgeois qu'on lui prêta, et il se mêla à des médecins qui étaient venus du Luxembourg, et qui devaient rejoindre leur pays avec un sauf-conduit.

Voilà tout ce que je sais, pour mon compte, de la mission du sieur Régnier. On m'a dit qu'il avait fait un ouvrage que je n'ai pas lu, mais s'il a dit autre chose en ce qui me concerne, il a menti.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas assisté à l'entretien du général Bourbaki avec le maréchal Bazaine et M. Régnier.

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Aucun entretien concernant les affaires politiques n'a eu lieu en ma présence, entre M. Régnier, le maréchal Bazaine et le général Bourbaki.

M. LE PRÉSIDENT. — Et M. Régnier ne vous a rien dit de politique; il vous a parlé seulement de viande de cheval?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Oui, de la viande de cheval qu'on mangeait à Metz, de la cavalerie, de l'infanterie, enfin de choses oiseuses, et nullement de choses politiques, et j'ai évité, moi, de lui en parler; mais je me rappelle que l'effet que me produisit M. Régnier ne lui fut pas favorable; il n'avait pas du tout l'apparence distinguée, il avait l'air assez commun, et puis il avait un aplomb qui me déplaisait.

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — Je n'ai rien de remarquable à signaler jusqu'au 26 août; la veille de ce jour-là j'avais reçu l'ordre de quitter le bivouac de l'infanterie de la garde sur la rive droite, et de me diriger sur le fort Saint-Julien à la suite du 4^e corps (1).

Sur les une heure et demie, deux heures, à peu près, la garde ayant débouché, j'allai à Saint-Julien, où l'on me dit que le maréchal était allé à la ferme de Grimont avec les commandants de corps d'armée.

Je m'y rendis; quand j'arrivai, le conseil était à sa fin, et le maréchal se leva en me disant: « Nous venons de prendre une très-grande décision, et je vais vous mettre au courant. »

Alors, il me déclara qu'après mûre réflexion, après y avoir songé toute la nuit et après avoir pris l'avis de tous les commandants de corps d'armée, on se décidait à rester sous Metz, que de là on se transporterait à la conférence, on se battrait vigoureusement contre l'ennemi, et qu'on attendrait les événements.

Je dis au maréchal que je regrettais profondément cette détermination, parce que je croyais que la véritable direction était de déboucher par Mercy-le-Haut, vers les routes du sud-est, qui pouvaient nous donner notre ligne d'opérations du côté de Lunéville ou d'Épinal, surtout, que j'avais en vue en ce moment. Le maréchal Bazaine me dit: « J'avais bien pensé à cela », et il me quitta.

Quelque temps après, je reçus l'ordre de rentrer à mon bivouac, où je replaçai la garde. Voici pour le 26.

Le 31, l'ordre fut donné à la garde de traverser de nouveau la Moselle, de s'établir sur la rive droite et d'occuper un bouquet de bois en avant du fort Saint-Julien et du fort Bellecroix. Sur les deux heures, les grenadiers étaient arrivés, les voltigeurs suivaient le mouvement quand le maréchal Bazaine me fit appeler.

Je le rencontrai au bout d'un petit mouvement de terrain, peut-être à 800 ou 900 mètres de Saint-Julien; il me dit: « J'ai reçu une dépêche de l'empereur; il me fait donner la

(1) La déposition du général Bourbaki remonte jusqu'aux événements du mois d'août, parce que le général était absent au moment où cette question a été abordée devant le conseil. — Se reporter, pour suivre les opérations militaires, à la carte précédemment publiée.

main, je ne sais pas trop par qui, ni par quelles troupes, et nous allons aller à Sainte-Barbe; vous aurez soin de tenir vos grenadiers, en arrière du 6^e corps, commandé par le maréchal Canrobert, pour soutenir son attaque; il se dirige, lui, sur les hauteurs qui bordent la rive droite de la Moselle; quant à vos voltigeurs, vous les garderez de manière, si notre mouvement réussit complètement, à ne pas laisser perdre la communication entre les troupes et les forts. »

Le temps passa, et l'attaque commença seulement à quatre heures du soir. Elle fut vaillamment menée, et il était peut-être sept heures du soir quand le 3^e corps atteignit Servigny, qui se trouvait environ à douze cents mètres du point qui avait été donné comme objectif. La nuit était venue, et vers sept heures un quart ou sept heures et demie, le feu cessa des deux côtés. Nous pouvions donc croire tenir solidement Servigny, quand, vers onze heures, eut lieu une attaque des Prussiens, qui délogèrent nos troupes du village.

Le lendemain matin, à six heures et demie environ, le combat recommença; je voyais la droite plier un peu; elle était soutenue par une division du général Frossard; cette division était même en première ligne; mais, tout en ne lâchant pas de terrain, on n'avancait pas. Je me trouvai encore auprès du maréchal quand un officier d'ordonnance du maréchal Le Bœuf lui apporta un petit billet; après l'avoir lu, il me le fit lire. Voici ce qu'il contenait: « La division Bastoul, du corps Frossard, bat en retraite. Je suis obligé de battre en retraite. »

Le maréchal regarda le terrain, et il fit donner ordre de se retirer; en même temps, il me dit: « Vous allez prendre vos dispositions, avec votre cavalerie; je ne veux pas que les Prussiens suivent cette retraite plus loin qu'à peu près un point donné; c'était un village appelé Poix... Vous les arrêterez, s'ils veulent nous poursuivre. »

La retraite fut calme, pleine d'ordre; il y eut un échange de quelques obus et de quelques coups de canon, et tout d'un coup, le feu cessa. Il était peut-être midi ou onze heures et demie. Après un dernier coup de canon, le maréchal nous donna l'ordre de reprendre nos positions précédentes.

M. LE PRÉSIDENT. — Savez-vous si l'impression du général Coffinières était que l'armée dût rester un temps indéterminé ou un certain nombre de jours sous Metz?

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — Je ne sais pas ce que le général Coffinières pensait, mais ma conviction entière était que l'armée devait rester sous Metz et que nous ferions beaucoup plus de mal à l'ennemi dans cette position, qui permettrait de sauvegarder Metz, la place ne pouvant pas tenir seule, parce que les forts n'étaient pas encore armés, tant s'en faut, et qu'ils n'étaient pas en bon état, surtout les forts Queuleu et Saint-Julien.

Seulement ma grande crainte était que, si plus tard on changeait d'avis, on ne pût plus le faire, et j'aimais mieux qu'on reprit tout de suite cette ligne d'opérations qui aurait attiré l'ennemi d'un de nos côtés, si nous avions eu une victoire qui eût été, je crois, possible alors sur un de nos fronts.

M. LE PRÉSIDENT. — Le 31 août, le maréchal Bazaine vous a dit qu'il avait l'intention de pousser jusqu'à Sainte-Barbe; croyez-vous qu'on aurait pu y arriver, si le combat avait immédiatement commencé?

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — Certainement.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — M. le général Bourbaki a signalé dans l'instruction écrite certains points dont il n'a pas parlé tout à l'heure, et que je le prierai d'indiquer. Ainsi, dans l'instruction écrite, il a déjà formulé son opinion sur ce qu'il eût été possible de

faire après la bataille du 16; il a fait connaître ce qui, dans sa pensée, pouvait être alors tenté de la part du commandant en chef de l'armée. Je voudrais qu'il fit ici connaître son opinion sur ce point.

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — C'est encore une appréciation toute personnelle; mais, pour moi, je suis convaincu que nous pouvions rejoindre la Meuse. Je crois qu'avec un effort bien dirigé sur la droite, ce jour-là, nous aurions repris Vionville et Mars-la-Tour; nous avions alors ces deux routes et celle de Conflans; si celle de Mars-la-Tour nous manquait, nous avions celle de Briey, et les Prussiens étaient dans un aussi grand embarras que nous. C'est une appréciation personnelle qui peut être contredite par plus fort que moi. Au commencement de la bataille, il y a eu un peu de trouble, la garde est venue, avec sa bravoure et son audace; le front avait été quitté par le 2^e corps, les voltigeurs emportèrent le débouché de Gorze, nous faisions charnière, et peut-être même à cinq heures et demie nous aurions pu prendre l'offensive. Ce sont des appréciations personnelles, des choses dites après l'action.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vais maintenant vous prier, général, de faire connaître au Conseil la nature de la mission que vous avez reçue du maréchal Bazaine le 24 septembre 1870, ainsi que toutes les circonstances qui s'y rattachent, et toutes celles qui sont de nature à éclairer le conseil.

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — A mon point de vue, le 24 septembre, nous ne pouvions plus sortir, parce que nous n'avions plus d'attelages qui eussent été capables de porter nos pièces à une demi-étape.

Aurait-on percé en masse les lignes alors? Je ne le crois plus, mais enfin une partie de l'armée se serait réfugiée dans le Luxembourg, sans utilité pour la France, une autre partie aurait eu les jambes cassées en route, et une autre se serait réfugiée sous Metz.

Le 24 septembre, le maréchal m'envoie chercher, je me rends à son ordre. Le maréchal se promenait dans le jardin avec un monsieur. Je dis au général Boyer: « Je ne le connais pas.

— Comment! vous ne l'avez jamais vu aux Tuileries? Vous ne connaissez pas M. Régnier? — Non, je ne le connais pas du tout. — Il ne m'en dit pas plus. — Dites-moi donc ce que c'est? » Le maréchal rentra, et il dit: « Voici M. Régnier, envoyé par l'impératrice, qui désire avoir auprès d'elle ou le maréchal Canrobert, ou vous. Le maréchal Canrobert est un peu indisposé; écoutez M. Régnier, et vous verrez si vous voulez partir. »

Le maréchal s'en fut. Je restai avec M. Régnier qui me dit qu'il était question de l'armistice et de la paix entre M. de Bismark et M. Jules Favre, mais que M. de Bismark avait une très-grande répugnance à traiter avec les personnages qui étaient à la tête du gouvernement de la France, et qu'au contraire, il ferait des conditions bien meilleures, bien plus faciles pour la France, s'il traitait avec l'impératrice; que, par conséquent, c'était œuvre de dévouement que d'aller auprès de l'impératrice. Je ne répondis pas à M. Régnier.

Le maréchal revint, et je lui dis: « Monsieur le maréchal, que voulez-vous que je fasse? Que croyez-vous qu'il faille faire? — Je crois que vous devez y aller, et je désire que vous partiez. »

Je n'ai pas besoin de dire au conseil quelles étaient les pensées qui traversaient mon esprit et qui sont les mêmes que j'ai énoncées tout à l'heure, l'état de cette armée, qui devait finir, évidemment, ou par une capitulation, ou par une destruction; il n'y avait plus d'autre

ressource; l'intérêt de la France se trouvait complètement d'accord avec celui de l'armée, c'était de faire la paix, pendant qu'il y avait une armée très-respectable et respectée à Metz, et que l'armée tenait encore. Tout cela me traversait la tête, et je lui dis: « Puisque vous croyez que je dois partir, j'accepte, mais sous trois conditions: 1^o donnez-moi un ordre écrit; 2^o demain vous mettez à l'ordre du jour de l'armée, que vous m'avez envoyé accomplir une mission; 3^o si vous devez engager des troupes, n'engagez pas les troupes que j'ai l'honneur de commander avant mon retour. — Très-bien, » me dit le maréchal, et il écrivit de sa propre main. Je partis le soir, j'allai aux avant-postes, et le lendemain, à la pointe du jour, nous traversâmes les lignes.

Arrivé à Ars, je rencontrai un colonel prussien, je ne lui parlai pas. M. Régnier s'aboucha, nous montons dans sa voiture, on nous mène à Corny. Je ne parlai pas davantage aux Prussiens. On fit atteler une voiture et nous partîmes pour Rémilly.

Je vis leurs fortifications qui pouvaient être dangereuses, et à Rémilly, j'aperçus leurs magasins.

Ce fut alors que je me dis: « Ils sont prudents. J'aurai bien de la peine à rentrer. »

Enfin, j'arrivai en Angleterre. L'impératrice fut fort étonnée de me voir; elle n'avait pas voulu recevoir ce Régnier, qui était venu se présenter, elle savait seulement qu'il s'occupait de cela. Je lui racontai ce que je savais de l'armée de Metz, et je lui dis que très-certainement, elle serait réduite à une perdition ou matérielle ou morale. Je lui dis encore dans quel état étaient les villages de la Lorraine, et elle eut alors un paroxysme de douleur telle que cela m'empêcha de continuer la conversation.

Le lendemain matin, je la revis de bonne heure, et elle me dit qu'elle était complètement décidée, qu'elle croirait entraver le gouvernement de la défense nationale, qui, au total, pouvait faire un miracle, en traitant avec qui que ce soit, que par conséquent elle refusait de traiter. Je lui dis de tâcher de m'aider à rentrer.

L'ambassadeur de la reine d'Angleterre, lord Granville, eut la bonté d'écrire à M. de Bismark ou à l'empereur d'Allemagne. Je reçus un télégramme où on me disait que je pouvais repartir, et que le prince Frédéric-Charles avait reçu des ordres pour me laisser rentrer.

Arrivé à Trèves, je me mis en communication avec le général prussien, qui me remettait de jour en jour. Pendant ce temps, le gouvernement de la défense nationale m'envoyait ordre sur ordre de ne pas chercher à rentrer à Metz et d'aller à Tours. Cependant, j'aurais essayé de rentrer, si, autour de moi, on ne m'avait pas dit: « Vous serez prisonnier, vous n'aurez pas obéi au gouvernement de la défense nationale, et vous ne rentrerez pas à Metz. » Je me décidai à partir pour Tours. Aussitôt que j'y fus arrivé, je vis les membres du gouvernement, je leur racontai l'état de l'armée de Metz, je leur dis combien je croyais inutiles leurs efforts, en leur faisant observer que je pouvais d'autant mieux en juger que j'étais du métier; j'ajoutais que je le regrettais, mais qu'on n'improvisait pas, dans les temps modernes, des armées comme celle-là, qu'ils augmenteraient les malheurs de la France en se faisant battre presque honteusement, que l'armée de Metz tenait encore, et que, pour bien faire, il fallait se presser.

Je ne pus pas les convaincre, et, comme je connaissais lord Lyons, le prince de Metternich et le chevalier Nigra, je les priai de me donner un rendez-vous, ce qu'ils voulurent bien faire; je leur parlai de l'intérêt européen, le mieux que je pus. Ma conclusion était qu'il fallait faire la paix. Alors ils me promirent, et je suis sûr qu'ils l'ont fait, de tenter une

démarche auprès du gouvernement de la défense nationale et auprès de M. de Bismark pour un armistice.

Quand ma mission fut remplie, j'acceptai un commandement pour le nord, où j'organisai la petite armée qui fut plus tard commandée par le général Faidherbe, et qui a fait la courte campagne du nord.

M. LE PRÉSIDENT. — Votre opinion sur la prolongation de la lutte ne vous a pas empêché de remplir vos devoirs comme soldat, et de lutter vous-même jusqu'au bout pour tâcher d'épargner de nouveaux revers à l'armée que vous commandiez.

Lorsque vous avez constaté que le sieur Régnier n'avait pas appartenu à la maison de l'impératrice, est-ce que cela ne vous a pas tout de suite inspiré quelques soupçons sur la nature du messenger qui s'était présenté avec une qualité qu'il n'avait pas ?

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — Non, monseigneur, parce qu'il m'a montré des photographies, il m'a parlé de personnes qui étaient autour de l'impératrice, que je connaissais particulièrement, et évidemment comme un homme qui vient d'être en relation avec ces personnes.

M. LE PRÉSIDENT. — Est-ce lui qui vous a affirmé qu'il venait de la part de l'impératrice ?

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — C'est le maréchal.

M. LE PRÉSIDENT. — Il ne vous a pas dit qu'il avait une passe de M. de Bismark ?

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — Je supposais bien qu'il devait l'avoir.

M. LE PRÉSIDENT. — Mais il ne vous a pas dit qu'il eût eu aucune entrevue avec M. de Bismark.

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — Pardon, au contraire, il avait l'air de dire que c'était très-avancé, qu'il ne fallait qu'une chose, un peu d'appui moral auprès de l'impératrice, pour que la paix fût faite.

M. LE PRÉSIDENT. — Le maréchal a causé avec M. Régnier, devant vous. Il lui aurait dit de faire savoir au prince Frédéric-Charles, qu'il demandait que l'armée sortit avec les honneurs de la guerre, sans traiter pour la place de Metz, qui resterait indépendante de l'armée, et que le maréchal Bazaine se retirerait avec l'armée, pour prendre en France une position neutre jusqu'à la paix.

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — Parfaitement ; c'est tout à fait conforme aux intentions exprimées par le maréchal Bazaine, il ne voulait pas traiter pour Metz, il disait que Metz resterait en dehors du traité, que l'armée sortirait avec les honneurs de la guerre, mais il entendait par là : « avec armes et bagages, et tout ce qu'elle pouvait avoir, » et non pas seulement « avec les honneurs réglementaires. »

M. LE PRÉSIDENT. — Le maréchal a-t-il fait, dans sa conversation devant le sieur Régnier, cette définition des honneurs de la guerre ?

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — Non, mais, en toute vérité et en toute conscience, c'est ce qu'il entendait, et non ce que les règlements entendent par les honneurs de la guerre.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'aviez pas pu recevoir de Régnier l'assurance que vous pourriez revenir ?

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — Je ne lui en ai pas parlé.

M. LE PRÉSIDENT. — Alors, vous n'avez pas eu de promesse faite à cet égard ; c'était seulement une espérance ?

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — Je n'ai pas eu de promesse de rentrer. Mais j'avais la conviction, en sortant, que c'était une nécessité pour la France et pour l'armée, de faire la paix ;

je croyais que, peut-être, on se faisait illusion sur l'état de notre armée à Metz, et qu'une fois cela connu, on ferait la paix. J'espérais un peu dans la réponse qu'on m'avait faite, et je croyais que je pourrais aller reprendre mon commandement.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous aviez évidemment l'espoir de rentrer à Metz, puisque vous aviez demandé qu'on n'engageât pas la garde pendant votre absence.

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — Cela est de toute évidence.



VILLAGE INCENDIÉ PAR LES PRUSSIENS.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez cependant désiré que le maréchal vous remit un ordre. Avez-vous le texte de cet ordre ?

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — En avez-vous remarqué la date ?

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — Je l'ai remarquée plus tard. La date du 13 est écrite de sa main, et en haut, il y a *ordre*, écrit également de sa main. La pièce porte sa signature.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous ne l'avez remarqué que depuis ?

M. LE GÉNÉRAL BOURBAKI. — Oui, je crois même que c'est M. Taschard qui me l'a fait remarquer.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous cherché avec le maréchal un moyen de lui envoyer de vos nouvelles ?